ÉTUDE DES BESOINS, OFFRE FORMELLE ET CONVENTION DE FORMATION

ANALYSE DES BESOINS

Adéquation Santé reçoit la demande des établissements pour la formation de ses personnels et de ses équipes dans tout les champs de la qualité, de la gestion des risques, de l'évaluation, et des droits des patients (secteur sanitaire) et des droits des personnes accompagnées (secteur social et médicosocial).

Chaque demande est étudiée avec soin et fait l'objet d'un recueil des données précis et détaillé lors d'un échange téléphonique avec le commanditaire.

Adéquation Santé n'est pas organisé pour répondre à la demande individuelle de formation (inter).

Toute demande en ce sens sera orientée vers les organismes de formation proposant ce type de prestation.

OFFRE FORMELLE

C'est sur la base des besoins recueillis qu'est établi le projet d'offre constitué du programme pédagogique détaillé en séquences pédagogiques ainsi que la planification prévisionnelle (diagramme de Gantt) pour la mission de formation étendue dans le temps (supérieure à 3 jours).

Cette première offre formelle pourra faire l'objet d'échanges complémentaires pour une adaptation fine aux besoins des stagiaires.

DEVIS ET TARIFICATION

Le devis est établi sur la base du programme convenu, du nombre de journées requises et des frais pédagogiques associés.

La planification prévisionnelle est convenu avec l'établissement demandeur.

L'offre présente une durée de validité de 90 jours, délai qui peut être prolongé autant que nécessaire.

CONVENTION DE FORMATION

La signature « Bon pour accord » de l’offre formelle vaut bon de commande.

La convention de formation est établie sur la base de l’offre acceptée et la planification de la mission est définitivement convenue.

La formation peut être organisée puis mise en oeuvre.

Version 3 du 18 août 2026.

Siège social / Région sud
54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille

04 91 75 75 75

Région Nord
20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

contact@adequationsante.com